

VOTRE TRIMESTRIEL VILLE DE MILLAU



AUTOMNE 2024

CONSTRUIRE DES PONTS **ENTRE LES HABITANTS** **ET LA VIE MUNICIPALE**

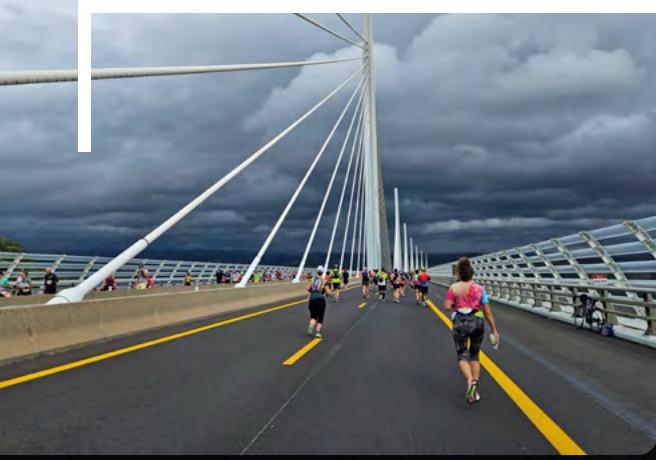
EN TOUTE TRANSPARENCE
NOTRE POINT D'ÉTAPE DU MANDAT

CITY-STADE
LES JEUNES ONT CHOISI !

RÉUNIONS PUBLIQUES, PERMANENCES DE LA MAIRE
TOUJOURS PLUS DE RENDEZ-VOUS
POUR RESTER À VOTRE ÉCOUTE

MILLAU.FR





Quatre mois après le passage de la flamme olympique, Millau, une nouvelle fois, a été à la hauteur de l'événement. Notre ville a fêté les 20 ans du Viaduc, cette prouesse technologique qui est aussi le symbole, riche de sens, du lien, du désenclavement, de l'ouverture au monde, de ce qui unit.

10 000 personnes présentes pour les 20 ans du viaduc

Un Viaduc

Ces valeurs, qui mieux que Yannick Noah pouvait leur donner voix ? Le public a afflué par milliers à la Maladrerie pour son grand concert, moment de fête et de partage auquel les musiciens millavois ont participé avec talent et énergie !

Bien des images, bien des émotions vont rester gravées dans notre mémoire collective. Le survol du Viaduc, à la silhouette aérienne, par les Alpha Jet de la Patrouille de France. La performance du funambule Nathan Paulin, en équilibre sur une slackline entre les pylônes 2 et 3 de l'ouvrage d'art. Les neuf mille participants de la Course du Viaduc, heureux de vivre un moment inoubliable et fédérateur.

Ce week-end en apothéose a conclu vingt jours de fête lors desquels Millau a exprimé sa fierté envers son Viaduc. À tous, de la Cie Eiffage du Viaduc de Millau aux associations, des employés de la Ville et de la Communauté de communes aux plasticiens et photographes, des commerçants aux producteurs, un immense merci !

Emmanuelle Gazel,
Maire,
et l'équipe municipale



La Patrouille de France



Les Jumeaux



Les Millavois en famille pour profiter de cette grande soirée



Liloë et son violon avec un ciel



“CHANGER MA VI(LL)E”

MILLAU.FR

SUIVEZ-NOUS SUR



Magazine de la Ville de Millau - 12100 • Tél. : 05 65 59 50 00 • millau.fr • Directrice de la publication : Emmanuelle Gazel • Rédactrice en chef : Nadège Grimal • Création maquette et mise en pages : UnderKult® • Crédits photographiques : Sarah Thuault-Ney, Ville de Millau • Impression : Imprimerie Le Progrès • Dépôt légal : BNF • Tirage : 15 000 exemplaires.

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC. Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.



Restauration locale et cuisine du monde pour régaler les papilles



Le collectif du Som basket



La belle équipe du Som handball



Les bénévoles de Myriade

qui rassemble



Les bénévoles de la MJC



Les bénévoles du SOM Rugby



Les bénévoles des Natural Games



enflammé



Petit Jérémy et les Grands ont fait valser les Millavois



Les DJ's locaux pour finir en beauté

BRAVO À ÉLIE !



La Ville de Millau est heureuse et fière de la performance d'Élie De Carvalho ! Le cycliste millavois a obtenu une superbe médaille d'argent aux Jeux Paralympiques de Paris, lors du contre-la-montre sur route, le 4 septembre.

Sur le parcours de Clichy-sous-Bois, Élie et son guide Mickaël Guichard ont longtemps dominé les débats. Les deux athlètes, doubles médaillés de bronze aux derniers mondiaux, ont su rivaliser avec les favoris néerlandais, ne leur concédant au final qu'une douzaine de secondes.

Deux jours plus tard, sur la course en ligne, le tandem tricolore n'a pu défendre ses chances jusqu'au bout, victime d'un ennui mécanique dans les derniers kilomètres. Dommage, mais nous savons tous combien Élie sait surmonter l'adversité et revenir plus fort dans l'avenir !

Merci à Élie d'avoir, pour sa première participation aux Jeux Paralympiques, si bien entretenu la flamme !

CITY STADE

Malhourtet, le stade scolaire ou le parc de la Victoire ? Parmi ces trois options proposées par la mairie, les jeunes ont voté : le futur city stade verra le jour au stade scolaire.

les 10-25 ans ont choisi !



Un city stade est un terrain de jeu équipé de buts, de paniers de basket, de poteaux pour l'installation d'un filet réglable en hauteur pour le badminton, le tennis ou le volley-ball. L'aménagement d'un city-stade a été plébiscité en septième position lors de la votation citoyenne de 2021 sur les investissements du mandat.

En juillet dernier, la Ville en a appelé aux jeunes Millavoises et Millavois afin qu'ils élisent eux-mêmes l'emplacement de cette future aire multisports. Le « corps électoral » de cette consultation, les 10-25 ans, a fait montre d'un beau réflexe citoyen : 429 votes ont été enregistrés, soit dans l'urne installée en mairie, soit sur la plateforme internet Purpoz. Au final, sur 426 suffrages exprimés, le stade scolaire a recueilli 191 voix, devant le parc de la Victoire (164) et Malhourtet (71).

Le city-stade sera réalisé en 2025. Il va contribuer au développement et à la démocratisation des pratiques sportives que la Ville encourage, en faveur de la santé, de l'inclusion et du lien social.



BUDGET PARTICIPATIF

15 PROJETS CITOYENS



Avec un fonds de 150 000€ et un maximum de 30 000€ par projet, le premier budget participatif de la Ville de Millau vous a inspiré des propositions pour le cadre de vie, le patrimoine, le lien social ou encore les mobilités.



LE COMITÉ DE SUIVI

Le nettoyage des statues du square André-Malraux et de leur piédestal, un dispositif de transport solidaire vers le centre de loisirs Louis-Bonniol, le partage de jardins potagers, le « toilettage » des toilettes publiques, un espace de pratique VTT, un tour pédestre des berges du Tarn, l'installation de conteneurs à déchets supplémentaires, un café-cantine solidaire, l'ajout de canisites... Au total, quinze projets citoyens sont parvenus en mairie, assortis d'une évaluation comptable.

Ces quinze projets sont maintenant en cours d'examen. Le comité de suivi et les services municipaux vont vérifier qu'ils sont recevables, qu'ils relèvent bien de la compétence de la Ville et qu'ils respectent l'enveloppe financière impartie. La faisabilité technique et juridique des projets sera également étudiée.

À partir de là, deux possibilités : si tous les projets recevables entrent dans l'enveloppe totale de 150 000€, leur mise en œuvre pourra être engagée. En revanche, si le plafond du budget participatif est dépassé, ce sera à vous de choisir ! Millavoises et Millavois seront invités à désigner leurs projets préférés, à travers une votation citoyenne ouverte à tous les habitants de 16 ans ou plus.

Porteuses et porteurs des projets proposés, patience ! Vos propositions sont à l'étude. Si une votation citoyenne s'avère être nécessaire pour les départager, vous pourrez faire campagne pour défendre votre projet ! Un kit de communication sera à votre disposition sur la plateforme internet de la votation.

5

ÉLUS

dont un n'appartenant pas à la majorité municipale

10

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS

désignés par tirage au sort puis sur la base de leur acceptation

2

EMPLOYÉS DES SERVICES MUNICIPAUX

pour leur expertise

Après l'audit citoyen des finances publiques à l'été 2020, la votation citoyenne sur les investissements du mandat, les concertations sur les aménagements, le Budget participatif est une nouvelle initiative pour rapprocher les habitants de la vie municipale.

LE BIEN-ETRE

ANIMAL

3 QUESTIONS À

Nadine Tuffery
adjointe au bien-être animal



Vous travaillez sur un document relatif au bien-être des animaux, pouvez-vous en présenter les enjeux ?

Nous préparons une Charte communale du bien-être animal, qui sera finalisée d'ici décembre. Elle mentionnera, à l'attention de nos partenaires et de tous les habitants, les engagements de la Ville en faveur des animaux, du respect de leur sensibilité, de leur intégration harmonieuse dans l'espace public. Cette charte invitera chacun à porter un regard bienveillant sur la cause animale et à protéger notre biodiversité. De telles chartes communales existent déjà dans plusieurs villes en France, mais elles restent rares en milieu rural de moyenne montagne. Or les Millavoises et les Millavois sont très attachés à leurs animaux de compagnie : on peut estimer à 6 600 le nombre de chats et de chiens identifiés sur la commune.

Quelles ont été, jusqu'à aujourd'hui, vos actions au service de la cause animale ?



Nous avons créé dès 2021 la carte « J'ai un animal chez moi », disponible en mairie et auprès des cabinets vétérinaires, afin que les personnes seules à domicile et hospitalisées en urgence y indiquent le nom d'une connaissance à qui confier leur animal domestique pendant leur absence. C'est un besoin dont les pompiers nous témoignaient régulièrement. Pour remédier à la prolifération des chats errants, nous avons augmenté l'aide financière de la Ville aux campagnes de stérilisation de la SPA. Cet effort permet de stériliser plus de 80 chats tous les ans et, clairement, on observe de moins en

moins de chatons sauvages. Toujours en lien avec la SPA, nous avons mis en place une fourrière animale, régie par le Trésor public. De plus, un service de la Ville est aujourd'hui dédié au suivi de la condition animale et un employé de la police municipale gère les dossiers de maltraitance animale. Nous signons des arrêtés pour la détention de chiens de catégorie particulière, mais aussi pour enlever leur chien à des propriétaires maltraitants.

Enfin, nous refusons d'accueillir tout cirque détenant des animaux sauvages

Comment agissez-vous pour mieux intégrer l'animal dans la ville ?

Avec le débroussaillage des parcs et jardins par les brebis, l'écopastoralisme, nous valorisons un animal emblématique de nos Grands Causses en le faisant entrer en ville. L'accueil du poulailler collectif géré par l'association Eco'Cotte, au parc de la Victoire, s'inscrit dans la même démarche.

S'agissant des chiens dans l'espace public, appelons-en une nouvelle fois au civisme des propriétaires afin qu'ils ramassent les déjections de leur animal : il y a aujourd'hui 150 canipoches à leur disposition sur l'ensemble de la commune. En liaison avec l'association One Voice et la SPA, nous allons installer, sur un espace communal de la rue du Voultre, un « Chatipi ». Il s'agit d'un chalet-refuge, clôturé, pour les chats errants.

Ce dispositif, adopté par d'autres communes, permet d'abriter, de soigner et d'identifier les chats en errance. Il renforcera notre action en faveur du bien-être animal, cause que partagent nombre de Millavoises et de Millavois.



Guide pour personne malvoyante, renifleur pour les douanes, gardien de troupeau, partenaire de canicross... Le chien a bien plus d'une corde à son arc ! Les habitants ont pu découvrir tous ces talents le 2 octobre, au parc de la Victoire, lors de l'événement organisé par la Ville et ses partenaires (gendarmerie, SPA, vétérinaires...) dans le cadre de la Semaine nationale du chien.



CHANGER MA VI(LL)E

LE POINT D'ÉTAPE

Comme elle en a pris l'engagement, l'équipe municipale revient vers vous tous les ans pour un bilan intermédiaire du mandat en cours. Présentation.

172
PROJETS

DONT
46
AJOUTÉS AU
PROGRAMME INITIAL

96%
DES PROJETS RÉALISÉS
(69%) OU EN COURS
(27%)



LE SILEX

Rendu possible grâce au rétablissement des finances communales, l'aménagement du Silex va commencer à la mi-octobre au sous-sol du Créa.

Tel qu'imaginé par Karine Orcel, le Silex accueillera, aux côtés du FabLab, trois studios de répétition, une régie d'enregistrement, un studio de musique assistée par ordinateur, le musée numérique La Micro-Folie et un espace de convivialité. Un employé de la Médiathèque sera dédié à l'animation de la Micro-Folie et un fabmanager sera mis à disposition du FabLab.

Les travaux doivent se terminer en mars 2025. Les modalités de fonctionnement du lieu seront imaginées avec tous les utilisateurs dans les prochains mois.

UN NOUVEAU PROJET À L'AYROLLE

Transformation en vue pour l'ancienne maison de retraite de l'Ayrolle.

La Ville va signer un compromis avec le promoteur Cogedim afin qu'il y aménage 33 logements en accession à la propriété et 51 logements sociaux. Après le désengagement récent de Kaufman & Broad (projet de résidence seniors à loyers de 1200€ minimum, lancé sous le mandat précédent), la Ville choisit un projet en harmonie avec les besoins et les possibilités financières de ses habitants. En parallèle, est lancée une étude comparative entre la construction d'un cinéma à l'Ayrolle et la rénovation des salles existantes.

DES BUS AU PLUS PRÈS DE VOTRE QUOTIDIEN

Une quatrième ligne de bus (vers Gandalou), une meilleure fréquence de passage, la desserte de Viastels et du Foyer Soleil, un nouvel arrêt au Cap du Crès, un meilleur cadencement en direction de l'hôpital et de la gare SNCF, un service plus inclusif :

le réseau de transport en commun vient d'être amélioré pour correspondre le plus possible à la vie quotidienne et aux attentes des usagers. Des ajustements seront envisagés, notamment pour une desserte plus tardive de la zone commerciale du Cap du Crès.

Afin de diminuer les émissions de carbone, les nouveaux bus fonctionnent au HVO, un biocarburant.

LE PERMIS DE LOUER

Pour protéger les Millavoises et Millavois du mal-logement, le permis de louer vient d'entrer en vigueur sur la moitié nord du centre ancien.

Il impose aux propriétaires bailleurs, avant la mise en location d'un logement de plus de 15 ans, de demander une autorisation préalable. La démarche, simple formalité pour les propriétaires louant un logement décent, pourra déboucher sur un refus ou une autorisation sous conditions de travaux si le logement s'avère être insalubre.



Contact

05 19 08 34 51

permisdelouer@cc-millaugrandscausses.fr

MILLAU VILLE INCLUSIVE

La Ville soutient les populations les plus fragiles. Les personnes âgées : avec la tarification sociale, le portage de repas à domicile a augmenté de 24% entre 2019 et 2023 et, depuis janvier 2022, 82% de nos aînés ont bénéficié d'une diminution du coût. Pour les personnes en situation de handicap, beaucoup reste à faire malgré les 70 000€ investis chaque année. D'ores et déjà, leur insertion par le travail est favorisée, avec l'accueil de stagiaires de l'IME au service municipal Espaces verts et un ajustement des horaires de bus entre le centre-ville et l'atelier de l'ESAT Les Charmettes. Leur accès à la vie culturelle est encouragé à la Médiathèque, au Musée, au Théâtre de la Maison du Peuple.

Une unité d'enseignement élémentaire autisme a ouvert à Beuregard, dans la continuité de l'unité maternelle Jean-Macé. À elles deux, elles accueillent 25 enfants. Cette année, la Ville va recruter un service civique pour accompagner les enfants en situation de handicap pendant leur temps périscolaire.

LES ACTIONS DU PLAN DE MANDAT

2020

ACTIONS RÉALISÉES

- Audit financier par les citoyens
- Gestion de la crise COVID : création de centres de vaccination, maintien des repas à domicile, etc...
- Soutien aux commerces (crise COVID) : aides financières de 976 000€ (aides au loyers, investissements de développement, abondement chèques cadeaux, etc.)
- Création d'une piste cyclable entre les quais et le lycée Jean Vigo
- Gratuité du musée

2021

- Mise en place d'une votation citoyenne sur les priorités d'investissement
- Stratégie globale d'amélioration de l'habitat (dispositif OPAH-RU)
- 1^{ère} expérimentation piétonnisation en cœur de ville et concertation citoyenne
- Démarrage de la mutualisation des services Ville et Communauté de communes
- Rénovation énergétique de l'école Albert Séguier
- Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles : Jules Ferry, Eugène Selles, Jean-Henri Fabre, Martel, Beauregard, Puits de Calès, Albert Séguier
- Expérimentation des trottinettes électriques
- Développement de l'enseignement supérieur avec l'ouverture du Campus connecté
- Bouclier pouvoir d'achat : gratuité des transports scolaires
- Obtention du label «Réserve internationale de ciel étoilé»
- Mise en place d'un plan égalité femmes/hommes
- Réalisation de la passerelle du Saoutadou
- Amélioration de la qualité de l'entretien des cimetières
- Bouclier pouvoir d'achat : cantine à partir d'1€

2022

- Création du jardin partagé de Gabriac VOTATION CITOYENNE
- 2^e expérimentation piétonnisation en cœur de ville
- Rénovation énergétique de l'école Jules Ferry
- Ouverture d'une Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) à Jean Macé
- Bouclier pouvoir d'achat : tarification sociale des repas à domicile (baisse des prix pour 82% des bénéficiaires)
- Dépollution du Roubelier (ancienne décharge)
- Réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux (-15%)
- Bouclier pouvoir d'achat : baisse incitative du tarif des « mercredis éveil sportif »
- Mise en place d'une signalétique piétonne



Vergers des templiers

2023

- Création de la Halle sportive Marie-Amélie Le Fur
- Ouverture de l'EHPAD Terrasses des Causses
- Ouverture du gymnase Paul Tort rénové
- Création du jardin partagé de l'Aigoual VOTATION CITOYENNE
- Encorbellement du pont de Cureplat pour relier les pistes cyclables vers plages et RD 809
- Stratégie globale de l'amélioration de l'habitat : dispositif d'accompagnement pour la rénovation des façades
- Accélération de la rénovation de l'éclairage public (passage aux leds)
- Fin du déploiement de la télérelève pour éviter les fuites et préserver la ressource en eau
- Bouclier pouvoir d'achat : location de vélos électriques à 1€/jour
- Installation d'une auberge de jeunesse (gîte de la Maladrerie)
- Obtention du prix «cadre de vie» et maintien de la 3^e fleur Villes et villages fleuris
- Mise en œuvre d'un chœur à l'école Paul Bert
- Amélioration du service public : prise de RDV en ligne pour les titres d'identité
- Ouverture de la maison de santé esplanade François Mitterrand
- Création d'une salle commune pour les associations à Saint-Germain
- Réaménagement de la RD 809 avec un cheminement cycliste et piéton
- Verdissement du centre-ville et des rues commerçantes VOTATION CITOYENNE
- Mise en place d'un nouveau mobilier urbain (abribus et sucettes)
- Vente de la 1^{ère} parcelle sur la zone d'activités Millau-Viaduc 2
- Sortie de la ville du réseau d'alerte de la direction générale des finances publiques



Le boulevard de Bonald



Les travaux de végétalisation de la cour d'école de Jules-Ferry



L'îlot des sablons se transforme

2024



Végétalisation du Beffroi

- Végétalisation de la rue Clausel de Coussergues
- Révision du PLUi de Larzac en faveur des agriculteurs
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : démarrage des travaux aux Sablons (phase 1 démolition) VOTATION CITOYENNE
- Obtention de la 3^e carotte du label Ecocert (61% de bio à la cantine)
- Travaux de requalification de la chaussée et sécurisation des réseaux Bd de l'Ayrolle
- Ouverture du complexe sportif Alice Milliat
- Millau ville 30 km/h
- Mise en sécurité de l'Hôtel de Sambucy de Miers
- Contractualisation Politique de la ville qui ouvre de nouveaux financements pour la ville
- Amélioration du service public : ouverture de la porte principale de la Mairie
- Accueil du Relais de la flamme olympique
- Redynamisation des Halles du cœur de ville
- Mise en place du premier budget participatif
- Ouverture d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) à Beaugerard
- Végétalisation de la première cour d'école à Jules Ferry
- Nouveau réseau de bus urbain (30% de kms parcourus en plus)
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : mise en place du permis de louer
- 20 jours de fêtes pour les 20 ans du Viaduc
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : redéfinition du projet de l'Ayrolle suite au retrait de Kaufman&Broad
- Réfection des voiries du lotissement de Gandalou (1^{ère} phase)
- Bouclier pouvoir d'achat : restauration étudiante au foyer Capelle



RD809 ville fleurie

ACTIONS À VENIR

- Sécurisation des abords de l'école Jules Ferry (rue de la Liberté)
- Lancement d'une étude d'extension de Millau-Viaduc 2
- Création d'une salle des obsèques civiles VOTATION CITOYENNE
- Aménagement des abords du complexe sportif

2025

- Bouclier pouvoir d'achat : lancement d'une mutuelle communale
- Mise en place de réseaux séparatifs d'eau et réaménagement de l'avenue de la République
- Bouclier pouvoir d'achat : ouverture de l'épicerie sociale
- Ouverture du Silex
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : fin des travaux aux Sablons (logements et place publique îlot de fraîcheur) VOTATION CITOYENNE
- Création du city stade VOTATION CITOYENNE
- Livraison du terrain synthétique (Maladrerie)
- Création de 3 terrains de padel (Puis de Calès)
- Sécurisation du ruisseau de Ladoux
- Réalisation de la piste cyclable Millau-Aguessac
- Travaux lotissement de Gandalou (phase 2)
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : acquisition du terrain Guy (Parc de la victoire)
- Entretien ou réhabilitation du lavoir de l'Ayrolle
- Modernisation du stand de tir
- Pose de la première pierre de l'hôpital commun

2026

- Lancement des travaux du réseau de chaleur urbain
- Construction d'une nouvelle cuisine centrale
- Labellisation Pays d'Art et d'Histoire
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : Lancement du chantier de logements au 16 Bd de l'Ayrolle (ancien Ehpad)
- Rénovation du cinéma OU construction d'un nouveau cinéma VOTATION CITOYENNE
- Création d'un Pôle d'échange multimodal (PEM) à la Gare

4 QUESTIONS À

Emmanuelle Gazel
maire de Millau

Quel regard portez-vous sur ce point d'étape, ce bilan intermédiaire après quatre ans de mandat ?

Beaucoup de nos engagements ont été tenus, d'autres sont en cours de réalisation. De nouveaux projets sont venus s'ajouter à notre programme initial car, à l'écoute constante des besoins des Millavois, nous essayons de trouver des réponses à leurs préoccupations, à leurs besoins qui, depuis 2020, ont changé. Au début du mandat, j'annonçais notre volonté de privilégier le « toujours mieux » au « toujours plus », ce sera finalement mieux - nos actions en faveur de la vie quotidienne, du pouvoir d'achat et de l'inclusion de tous, à la cantine, dans les transports, dans la vie culturelle et sportive, dans l'environnement urbain - et plus, avec des projets dans les domaines du sport, de l'aménagement et de l'habitat - à l'îlot des Sablons, dont l'espace public est imaginé avec les riverains, à l'Ayrolle...



Crédit photo © Cédric Joie

Qu'est-ce qui caractérise votre approche de la politique municipale ?

Ce qui me tient à cœur, c'est de maintenir et de renforcer notre relation de proximité avec les Millavoises et les Millavois. De les rapprocher de la décision et de l'action municipales. C'est dans un souci de transparence que nous proposons tous les ans une réunion publique sur notre bilan à l'instant T, sur le degré de réalisation de nos engagements. De même, le budget participatif que nous avons lancé est un pas de plus dans l'implication citoyenne en faveur de notre ville. En plus des réunions publiques que

nous organisons déjà et de nos permanences mensuelles sur le marché, j'accueillerai les Millavoises et les Millavois directement en mairie, d'abord le 8 novembre puis, à partir de décembre, tous les premiers vendredis du mois, en après-midi.

Dans le contexte politique national que nous traversons, marqué par une perte de confiance, il me semble indispensable de renforcer la relation de proximité entre élus et habitants, de rester à l'écoute.

En l'occurrence, qu'est-ce qui ressort, en premier lieu, des demandes des Millavoises et Millavois ?

Un besoin de sécurité, sous tous les aspects. Face aux inquiétudes de la vie quotidienne, nous avons agi, d'emblée, pour protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens : tarification sociale à la cantine, gratuité des transports scolaires, pas d'augmentation des taux d'imposition locaux. Avec le permis de louer, nous voulons garantir la sécurité et la dignité de l'habitat pour tous les habitants, quelles que soient leurs ressources. En décidant la limitation à 30 km/h sur la majeure partie de la commune, nous répondons au besoin de sécurité manifesté par de nombreux riverains face à la dangerosité de la vitesse des véhicules. En matière de sécurité, de propreté urbaine aussi, nous allons poursuivre notre travail pour que chaque Millavois se sente respecté et soit plus respectueux de notre ville. Je serai intransigente sur ce point.

Le mandat a commencé dans des conditions financières difficiles, qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous avons assaini les finances de la collectivité, grâce à une gestion scrupuleuse et à notre travail en harmonie avec la Communauté de communes (mutualisation des compétences, réduction des coûts de fonctionnement). Grâce, aussi, à nos relations de proximité avec l'État, la Région, le Département, l'Europe, le Parc naturel régional des Grands Causses, et à notre capacité à aller chercher des financements extérieurs, par exemple 900 000€ de fonds européens pour l'îlot des Sablons. Notre candidature au dispositif QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la ville, se traduit par une enveloppe de l'État de près de 100 000€ par an pour renforcer l'action publique sur les quartiers. C'est ainsi que nous avons rétabli la situation budgétaire de la Ville, sans augmenter les impôts et tout en instaurant des services publics pour tous, gratuits et accessibles, conformément à nos engagements.



RENTRÉE SCOLAIRE

APPRENDRE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Modernisation des équipements pédagogiques, verdissement des cours de récréation, bien manger à la cantine, rénovation thermique des écoles : la Ville œuvre dans tous les domaines pour garantir des conditions d'apprentissage et un environnement scolaire d'excellence.

Sur l'ensemble de 2024, 650 000€ de travaux auront été réalisés dans les écoles publiques, nécessitant plus de 370 interventions du service municipal Bâtiments. Parmi celles-ci :

- la reprise des sols amortissants à Beaugard, Jean-Henri-Fabre et au Puits de Calès
- le remplacement des jeux à Beaugard
- la pose de volets roulants à Martel, Beaugard et, à l'automne, à Albert-Séguier/Le Crès et au Puits de Calès
- le remplacement de fenêtres à Paul-Bert
- la réfection du réseau enterré d'eaux usées à Jean-Henri-Fabre.
- la rénovation de l'école Jules-Ferry (engagée depuis 4 ans), avec des travaux d'isolation et de ventilation : remplacement du réseau de chauffage, habillage des embrasures de fenêtres, installation d'une VMC double flux, réfection des peintures (salle de motricité et salle de sieste).



Rentrée scolaire à l'école Martel

JULES-FERRY : VERDISSEMENT EN COURS

Jules-Ferry est la première des huit écoles publiques millavoises à bénéficier de l'opération plébiscitée lors de la votation citoyenne (6^e place) : **la végétalisation des cours de récréation**. Les travaux visent à créer des espaces naturels, à désimperméabiliser les sols, à remplacer des revêtements pour diminuer l'effet de chaleur. Ils sont complétés par l'installation de jeux ludiques et sportifs. Dès 2025, l'opération de végétalisation sera engagée dans une deuxième cour d'école.

DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

Plus de 15 000€ ont été investis pour le remplacement des tableaux blancs interactifs et le renouvellement d'ordinateurs pour les classes mobiles : les équipes pédagogiques et les enfants disposent ainsi de matériels neufs et performants pour un enseignement optimal !

40 000€ sont prévus pour la réhabilitation énergétique de l'école Eugène-Selles, dont le diagnostic thermique commencera dès cet automne.

TOUS EN CHŒUR À PAUL-BERT !

Nouvelle rentrée en chantant à l'école Paul-Bert ! La chorale scolaire, initiative de démocratisation et de mixité culturelles, entame sa deuxième année. Les élèves vont bénéficier de l'intervention d'un enseignant du Conservatoire départemental.

ZOOM



La cantine pour tous les enfants !

Grâce à la tarification sociale à la cantine, ce sont **16 200 repas** qui ont été servis en 2023 aux enfants de familles modestes, contre **4 500 repas en 2019**. Cela représente 80 enfants en plus, qui ont pu accéder aux repas sains et de qualité préparés par la cuisine centrale. Plus largement, le nombre de repas servis à la cantine a augmenté de 27 000 (+32%) en quatre ans. C'est le succès d'une politique solidaire en faveur du bien manger et de l'éducation au goût pour tous les enfants. La cuisine centrale de Millau, exemplaire en France, s'est vu attribuer le plus haut label « Ecocert en cuisine ». La proportion d'ingrédients bios et issus de circuits courts dans ses menus atteint 61%.

MUTUELLE COMMUNALE

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS

La Ville prend soin de ses habitants et veille à leur bonne couverture santé. En lien avec le Refuge mutualiste, elle leur propose une mutuelle communale, ouverte à tous, à des tarifs avantageux.

La mutuelle communale permet aux Millavoises et Millavois qui, pour des raisons financières, se privent d'une bonne complémentaire santé, de bénéficier d'une couverture maladie complète. Face à la baisse des remboursements de la Sécurité sociale, elle protège à la fois le pouvoir d'achat des habitants et l'égalité d'accès aux soins.

La Ville a confié au Refuge mutualiste le portage de ce dispositif qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025. C'est le choix d'une mutuelle millavoise, de proximité, indépendante et à but non lucratif, forte déjà de 5 000 adhérents sur l'ensemble de l'Aveyron.

Les habitants qui souscriront à la mutuelle communale pourront bénéficier de tarifs de groupe et économiser jusqu'à 25% en comparaison d'un contrat individuel. Les 3 000 Millavois déjà adhérents vont bénéficier automatiquement de ces tarifs avantageux.

La mutuelle est accessible à tous, sans limite d'âge, sans questionnaire médical ni conditions de ressources ou sélection des risques.



**DU POUVOIR D'ACHAT
EN PLUS POUR LES MILLAVOIS**



Pour toute adhésion

présentez-vous au Refuge mutualiste,
rue Clausel-de-Coussergues,
muni d'un justificatif de domicile
(dernier avis d'imposition, quittance de loyer,
facture d'électricité)

Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h30

Tél. 05 65 60 11 08

www.lerefugemutualiste.com

HÔPITAL

LE PROJET D'ARCHITECTE CONNU EN JANVIER

Le visage du futur hôpital commun du sud-Aveyron sera présenté début 2025.

Présélectionnés en juillet, cinq cabinets d'architecte travaillent sur la conception du bâtiment qui sera construit à Vergonhac, près du parc d'activités Millau-Ouest.

À partir de novembre, le comité de pilotage étudiera leurs propositions puis procédera au choix du projet dans le respect des ambitions du projet médical du sud-Aveyron, qui prévoit d'augmenter la capacité d'accueil : 161 lits au lieu de 150 aujourd'hui.

Dans l'attente, l'hôpital de Millau a mieux traversé que d'autres la période estivale, marquée, selon la Fédération hospitalière de France, par une dégradation des urgences dans 39% des hôpitaux publics. L'ensemble des lits de moyen séjour (SMR) à Millau ont pu être réouverts. Rappelons que, dans le cadre du futur hôpital commun, les moyen et long séjours resteront sur les sites actuels de Millau et de Saint-Affrique.

Cet été, l'hôpital a accueilli quatre nouveaux praticiens. Soucieux d'accentuer l'attractivité du bassin de santé auprès des jeunes médecins, le centre hospitalier étudie la rénovation intégrale de l'internat, près du plateau de la gare.

AU THÉÂTRE, L'AILLEURS VIENT À VOUS



Le Théâtre de la Maison du Peuple vous propose une saison sous le signe de l'ailleurs. Cet ailleurs qui se trouve parfois à deux pas d'ici, parfois au-delà de l'horizon, parfois aux confins de l'imaginaire. Cet ailleurs envoûtant comme un rideau de scène qui se lève. Dans le noir de la salle, des comédiens, danseurs, musiciens, humoristes, circassiens et marionnettistes seront les éclaireurs d'univers inventifs et de mondes étonnants. Vaisseau voguant vers l'ailleurs, la Maison du Peuple accostera aussi en terre de connaissances, avec des interprètes aussi illustres que Marie-Christine Barrault, Jean-Marc Barr, Yom ou Aymeric Lompret. Simultanément, du cirque d'Afrique au jazz flamenco, d'une immersion sensorielle en forêt à une cavalcade caucasienne, de l'expérience de l'exil à celle du combat pour la liberté, de la parodie de blockbuster au dévoilement des artifices du cinéma, la saison 2024-2025 du Théâtre nous fera explorer toutes les dimensions de la création scénique.

Venez découvrir des spectacles tellement beaux et tellement surprenants qu'ils semblent venus d'ailleurs !



Programme complet maisondupeuplemillau.fr

Avec, une nouvelle fois cette saison, des tarifs réduits et des formules solidaires pour l'accès de tous au spectacle vivant.



BIBLIOTHÈQUE SONORE LA MESA MONTRE LA VOIX

La Médiathèque millavoise et l'association des Donneurs de voix sont au même diapason ! Si la première propose une section de livres audios ou à gros caractères, la seconde anime la Bibliothèque sonore à l'attention des personnes malvoyantes ou souffrant de déficiences motrices ou cognitives. Elle gère un fonds de 22 000 ouvrages et documents téléchargeables, romans, documentaires, livres jeunesse, et de 300 000 titres gravés sur compact-disc. Elle accompagne toute personne empêchée de lire et s'adresse aussi aux jeunes confrontés à des troubles de la lecture et des apprentissages, en enregistrant sur support audio les livres étudiés en classe.

Depuis ce début septembre, au sein de la Médiathèque du sud-Aveyron (Mesa), une médiatrice oriente vers la Bibliothèque sonore les publics empêchés de lire et facilite leur inscription. Une démarche passerelle au service de la lecture pour tous.



Contact
05 65 61 17 19
anne.bussiere@millau.fr

La Médiathèque
Des milliers de pages... plus une page 
Facebook. N'hésitez pas à vous y abonner !



COMPLEXE SPORTIF ALICE-MILLIAT

Les lignes d'eau de la piscine ou les blocs de la salle d'escalade ? La détente ou l'apprentissage ? Le complexe sportif Alice-Milliat vous accueille, 351 chemin du stade



Consultez horaires et tarifs sur
www.complexesportifalicesmilliat.fr



POUR RENFORCER LE DIALOGUE CITOYEN

Encore plus de proximité : votre mairie multiplie les temps d'écoute et de concertation pour rapprocher les Millavoises et les Millavois de la décision municipale et apporter des réponses au plus près de leurs attentes.



30 KM/H EN VILLE : LES HABITANTS ENTENDUS

En mai, les riverains de la rue du Printemps et du boulevard de Soulobres puis, en septembre, les résidents du quartier de Ténens, ont été conviés à des réunions publiques sur l'abaissement de la vitesse à 30 km/h.

Voici quelque temps que les habitants, par voie de pétition ou lors des rencontres avec les élus, témoignent de leur inquiétude et de leur agacement vis-à-vis de la vitesse des véhicules. Attentive à ces remarques récurrentes, la Ville a décidé le passage d'une grande partie de la commune en zone 30 km/h, pour la réduction de la dangerosité, du bruit et de la pollution. S'agissant du boulevard cote 415, la réunion de mai a permis

aux habitants de choisir eux-mêmes entre le maintien de la vitesse à 50 km/h et le passage à 30 km/h : la deuxième solution a recueilli l'unanimité. Différents aménagements viendront, de manière progressive, inciter les automobilistes au respect de la vitesse autorisée.

La réduction de la vitesse a également été au cœur d'une réunion publique en juin à Saint-Germain, où ont aussi été évoquées les questions plus spécifiques du débroussaillage et de l'adressage. Tout comme tout dernièrement à Ténens, où des aménagements ont aussi été proposés et validés par les habitants.

Permanences mensuelles de M^{me} la maire

Le vendredi 8 novembre, puis tous les premiers vendredis du mois, Emmanuelle Gazel, maire de Millau, vous recevra en mairie de 14h à 17h, sans rendez-vous. Pour entendre vos demandes, vos besoins, vos suggestions. Des dates à cocher sur vos agendas !



Et toujours :

retrouvez vos élus sur le marché, rue Clausel-de-Coussergues, chaque premier vendredi du mois, de 10h à 12h.

AGENDA



Découvrez le calendrier des prochaines réunions publiques de quartiers de 18h30 :

- 7 octobre, école du Puits de Calès
- 14 octobre, école Jules Ferry
- 28 octobre, école Jean-Henri-Fabre
- 18 novembre, salle de la Menuiserie
- 2 décembre, salle de la Maladrerie
- 16 décembre, école Martel

Le groupe d'opposition Millau en Action

Nathalie FORT

En étant éloignée de Millau la semaine pour raisons professionnelles, je mesure, à chacun de mes retours, la chance qu'est la mienne de retrouver ce cadre de vie exceptionnel. Il y a certainement des axes d'amélioration concernant la gestion de la ville. Mais il me semble que chacun d'entre nous a la possibilité de s'exprimer et de pouvoir, à son échelle, influencer le cours des choses.

Nous pouvons nous exprimer dans les urnes démocratiquement. Par conséquent, le respect du mandat des élus est pour moi essentiel. Tout comme l'est le respect du choix des citoyens. C'est en ce sens que je n'ai pas suivi la décision collective de Millau en Action d'abandonner la fonction d'élue d'opposition. Et aujourd'hui, je me félicite et me réjouis plus particulièrement de mon maintien.

J'ai communiqué à maintes reprises sur l'objectif principal que je m'étais fixé : la réalisation du Silex dans sa version initiale.

La reprise des travaux est enfin effective. Une date d'inauguration a été posée au printemps.

Je rappelle qu'il y a encore un an, ce lieu devait être totalement détourné de sa destination culturelle. Le FabLab était prié de quitter les lieux qui devaient abriter les archives !

J'adresse encore mes remerciements les plus chaleureux et je transmets mon admiration à tous ceux qui se sont engagés et battus depuis des années pour que le Silex voit le jour.

Et, d'une façon plus globale, je rends hommage à ceux qui s'investissent dans le développement de Millau et plus particulièrement dans la vie associative.

Millau mérite que l'on s'engage.

HAUMAITRE Karine

Élue municipale

En cette rentrée chacun retourne à ses engagements. C'est donc naturellement que je tiens à réaffirmer le mien auprès de vous, sans faille, où le bien-être de notre ville et le suivi rigoureux des actions menées par la majorité sont au cœur de mes préoccupations. Faire de l'opposition systématique n'est pas mon projet. En revanche en tant que seule élue d'opposition opérante je me dois de rester attentive, mobilisée pour faire entendre vos interrogations, vos demandes de précisions et veiller à ce que les décisions prises servent réellement notre commune de la meilleure des manières et que la parole publique soit une parole sur laquelle on peut compter. Faire entendre toutes les perspectives et toutes les voix reste cependant difficile n'ayant pas l'autorisation de siéger dans toutes les commissions. Faire vivre une démocratie locale apaisée et saine tout en redoublant de vigilance contre la mauvaise foi et l'absence de résultat, c'est le rôle d'une opposition constructive dont la voix ne doit être ni discréditée ni traitée avec mépris.

Cap 2020

Philippe RAMONDENC

La période estivale liée aux JO est bel et bien terminée. Que de beaux moments! Quel bonheur de ne plus entendre invectives, dialogues de sourds, menaces, oppositions systématiques de nos responsables politiques! Paix et réconciliation autour du sport! Beaucoup devraient s'en inspirer! Pourtant, la vie continue, pleine d'incertitudes. Pas de gouvernement, guerres en Ukraine, au Moyen-Orient, un système régalien à la dérive, une ruralité isolée, insécurité grandissante, tensions qui s'exacerbent. Localement, il y a ceux et celles qui parlent, souvent sans savoir, critiquant l'absence de conseillers municipaux qui ont une activité professionnelle, des obligations personnelles, familiales, associatives voire des problèmes de santé. Je n'ai jamais choisi la démission. !Le travail s'est poursuivi, un projet « padel » réalisé, « silex » repris, piétonisation revue. Il y a les beaux parleurs et ceux qui agissent. Mais Millau souffre, « j'ai mal à ma ville » me disait une commerçante. La solution sera collective afin d'apaiser, rassembler et dynamiser notre ville et notre territoire.

Le groupe majoritaire Millau Naturellement

Depuis 2020, notre engagement en faveur d'une démocratie participative forte s'est traduit par une volonté constante d'associer les habitants de Millau à la prise de décision publique. En témoignent les 30 réunions de terrain organisées pour échanger avec les habitants et les acteurs locaux sur des sujets essentiels à l'amélioration du cadre vie et la sécurité au quotidien. En témoignent les réunions avec, notamment, les riverains de la cote 415 et de la rue de Ténens, au sujet de la vitesse excessive, qui ont abouti à faire de Millau une ville à 30 km/h. En témoigne la rencontre avec les riverains du Boulevard de l'Ayrolle qui ont fait le choix que les travaux d'assainissement se fassent la nuit plutôt qu'en journée...

Ce contact direct, comme nos permanences au marché, reflète notre volonté d'un dialogue permanent et ouvert. Les engagements issus de la votation citoyenne se concrétisent progressivement. Dernièrement la consultation dédiée aux jeunes Millavois de 10 à 25 ans concernant l'emplacement du City Stade a permis à 429 jeunes de choisir son emplacement.

On ne peut que les féliciter pour cette participation !

Notre équipe municipale a également pris l'engagement de rendre compte de son action et de ce que nous faisons chaque année lors d'une réunion publique. Cette rencontre citoyenne est l'occasion d'échanger sur les projets et sur la gestion de la commune en toute simplicité.

D'autres rencontres se poursuivront dans différents secteurs de la ville, pour continuer à renforcer ce lien essentiel entre les citoyens et leurs élus.

Renforcer ce lien permanent c'est aussi apporter une solution aux personnes qui nous écrivent, nous sollicitent. C'est également rendre possible la concrétisation d'idées. Grâce au premier budget participatif une grosse dizaine de projets pourront être soumis au choix des habitants pour une réalisation en 2025.

Mettre l'humain au cœur de la cité n'est pas seulement un modèle de gouvernance, mais aussi un moyen de renforcer l'efficacité et la légitimité de l'action publique en tenant compte des attentes et des propositions de tous.



LES **TEMPLIERS** **HOKA**

DU 17 AU 20 OCTOBRE 2024

MILLAU - AVEYRON - OCCITANIE

